

**SÉANCE RÉGULIÈRE
(14 août 2023)**

Une séance régulière du Conseil municipal de Notre-Dame-des-Pins est tenue le 14 août 2023 à 20 h 00 au lieu habituel des séances, le tout conformément aux dispositions du Code municipal de la Province de Québec.

Sont présents à cette séance :

Siège #2 - Win Le Phan
Siège #4 - Christian Lessard
Siège #5 - Stéphane Auclair
Siège #6 - Michel Veilleux

Est/sont absents à cette séance :

Siège #1 - Denis Gosselin
Siège #3 - Isabelle Paquet

Tous formant quorum et siégeant sous la présidence de monsieur le maire, Alain Veilleux. François Roberge, directeur général et greffier-trésorier est également présent.

1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

140-08-2023

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par Michel Veilleux et résolu à l'unanimité des conseillers présents que l'ordre du jour soit accepté en laissant ouvert le point Questions diverses.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE**
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX**
 - 3.1 - Séance régulière du 4 juillet 2023**
 - 3.2 - Séance extraordinaire du 10 juillet 2023**
- 4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES**
 - 4.1 - Acceptation des comptes**
 - 4.2 - Permis de juillet 2023**
 - 4.3 - Suivi mensuel du budget**
- 5 - CORRESPONDANCE**
 - 5.1 - Bordereau des correspondances**
- 6 - LÉGISLATION**
- 7 - PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES**
 - 8.1 - Inventaire écologique - Tronçons 017-San-01 et 017-San-02 - octroi**
- 9 - QUESTIONS DIVERSES**
 - 9.1 - CPS Les Passerelles - Demande d'autorisation de cueillette de dons**
- 10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE**

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

141-08-2023

3.1 - Séance régulière du 4 juillet 2023

Copie du procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 4 juillet 2023 dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Win Le Phan et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance régulière du 4 juillet 2023 soit adopté.

142-08-2023

3.2 - Séance extraordinaire du 10 juillet 2023

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 10 juillet 2023 dernier a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 10 juillet 2023 soit adopté.

4 - FINANCES-GESTION DES SERVICES

143-08-2023

4.1 - Acceptation des comptes

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la liste des déboursés soumise relative à juillet 2023 totalisant 140 085,73 \$ (Folio 350188) et 46 030,60 \$ pour les salaires nets soit acceptée et que lesdits comptes soient payés.

Le paiement de ces comptes sera effectué par les chèques # 14811 à # 14891 inclusivement ainsi que par dépôt direct pour les salaires nets. Le greffier-trésorier certifie que des crédits sont disponibles pour l'ensemble de ces dépenses.

4.2 - Permis de juillet 2023

Le directeur général fait la lecture de la liste des permis de constructions et rénovations, certificats d'autorisations ainsi que les installations septiques émis lors du mois de juillet 2023 et remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

4.3 - Suivi mensuel du budget

Le greffier-trésorier présente le suivi du budget au 31 juillet 2023, lequel a été remis précédemment aux membres du conseil qui reconnaissent en avoir pris connaissance.

5 - CORRESPONDANCE

5.1 - Bordereau des correspondances

Dépôt de la liste des correspondances pour le mois de juillet 2023.

6 - LÉGISLATION

7 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Le président d'assemblée ouvre la période de questions à 20 h 07. Après quelques interventions, la période de questions est fermée à 20 h 08.

8 - TRAVAUX PUBLICS ET INFRASTRUCTURES

144-08-2023

8.1 - Inventaire écologique - Tronçons 017-San-01 et 017-San-02 - octroi

ATTENDU que la municipalité doit procéder au remplacement d'une conduite sanitaire d'environ 230 mètres de longueur portant les nom de tronçon 017-San-1 et 017-San- 2 au plan d'intervention de la municipalité;

ATTENDU que la municipalité requiert les services d'une firme pour préparer une caractérisation écologique exigée pour la demande d'autorisation du MELCCFP et que des soumissions ont été demandées à 2 firmes;

ATTENDU que la firme Gestizone Inc. a déposé l'offre de services professionnels la moins dispendieuse pour la réalisation d'une caractérisation

écologique couvrant les 2 tronçons;

ATTENDU que ces travaux sont admissibles au TECQ;

Il est proposé par Stéphane Auclair et résolu à l'unanimité des conseillers présents de confier à la firme Gestizone inc. le mandat de réaliser une caractérisation écologique liée au remplacement des tronçons 017- San-1, et 017-San-2 au coût de 7 000 \$ avant taxes.

9 - QUESTIONS DIVERSES

145-08-2023

9.1 - CPS Les Passerelles - Demande d'autorisation de cueillette de dons

ATTENDU que la guignolée du Dr Julien est une activité de financement importante pour le Centre de pédiatrie sociale Les Passerelles;

ATTENDU que le CPS doit au préalable obtenir une résolution de la municipalité pour présenter sa demande au MTQ;

ATTENDU la demande de permettre une cueillette de dons sur le réseau routier de la municipalité reçue du Centre de pédiatrie sociale Les Passerelles;

Il est proposé par Win Le Phan et adopté à l'unanimité des conseillers présents de permettre au CPS Les Passerelles de procéder à une cueillette de dons sur le réseau routier de la municipalité samedi le 16 décembre 2023 dans le cadre de la guignolée annuelle du Dr Julien.

146-08-2023

10 - CLÔTURE OU AJOURNEMENT DE LA SÉANCE

Il est proposé par Christian Lessard et résolu à l'unanimité des conseillers présents que la séance soit levée.

Fermeture à 20 h 11.

Alain Veilleux
Maire

François Roberge
Directeur général et greffier-trésorier

Je, Alain Veilleux, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Alain Veilleux
Maire